Dominique LAMI
Commissaire Enquêteur
6, rue des Cyclamens
60000 BEAUVAIS
Tél. : 03 44 48 68 66
Mob. : 06 22 40 49 41
Mail : lami.dominique@wanadoo.fr

Dossier n° E16000024 / 80

Demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt couvert et un stockage de solides inflammables sur la commune de BARBERY (Oise) par la société LIDL

RAPPORT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ouverte du 31 mars au 30 avril 2016

L'ensemble du dossier comprend :

- **Le présent rapport d'enquête** (11 pages numérotées de 1/12 à 11/12 dont annexes en pages 5/12à 10/12, et « Conclusions » en pages 11/12 et 12/12)
- **Le du PV de synthèse des observations du public**

- **La réponse de la société Lidl au PV de synthèse** (réponse mail du 9/5/2016)
- **Le registre d'enquête publique**
- **Les attestations de publicité de l'enquête publique dans la presse**
- **Les pièces administratives** (document relié, paraphé par mes soins en page de couverture) comprenant :
  - Copie de l'arrêté préfectoral prescrivant l'enquête daté du 10 mars 2016
  - Copie de la décision du Tribunal Administratif désignant les commissaires enquêteurs chargés de l'enquête
  - Accusé réception du dossier d'enquête daté du 15 mars 2016
  - Une copie de l'avis d'enquête publié dans la presse et affiché dans les communes de BARBERY, BOREST, MONTEPILLOY et MONT L'EVEQUE ainsi que sur le site Lidl de BARBERY
- **Dossier d'enquête publique,** comportant 2 classeurs réunissant les documents suivants :
  - Plan des toitures à l'échelle 1/250ème, paraphé par mes soins
  - Plan d'implantation à l'échelle 1/250ème, paraphé par mes soins
  - Plan de masse environnement à l'échelle 1/500ème, paraphé par mes soins
  - Plan de masse des constructions et paysagement à l'échelle 1/500ème, paraphé par mes soins
  - Plan nommé « Coupe sur terrain et constructions » à l'échelle 1/250ème, paraphé par mes soins
  - Plan nommé « Façades générales » à l'échelle 1/200ème, paraphé par mes soins
  - Dossier de demande d'autorisation comportant les 8 chapitres suivants :
    1. Préambule (7 feuillets)
    2. Résumé non technique (27 pages numérotées de 1/27 à 27/27
    3. Dossier administratif (61 pages numérotées de 1/61 à 61/61)
    4. Dossier technique (32 pages numérotées de 1/32 à 32/32)
    5. Etude d'impact (165 pages numérotées de 1/167 à 165/167)
    6. Etude de dangers (169 pages numérotées de 1/169 à 169/169)
    7. Notice hygiène et sécurité 31 pages numérotées de 1/31 à 31/31)
    8. Annexes (chapitre comportant 27 annexes numérotées de 1 à 27)
  - Copie de l'avis de l'Autorité Environnementale, datée du 18 février 2016 (6 pages numérotées de 1/6 à 6/6), paraphée par mes soins en première page

Je soussigné Dominique LAMI, Commissaire Enquêteur, ai été désigné par décision n°16000024/80 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens en date du 22 février 2016 pour conduire l'enquête publique en objet.

A la suite de cette enquête j'ai rédigé ce rapport.

OBJET DE L'ENQUÊTE :

La présente enquête est relative à la demande d'autorisation d'exploiter un stockage de matières combustibles solides inflammables et régulariser la situation administrative de la plate-forme logistique de la société LIDL sise sur le territoire de la commune de BARBERY. Par son arrêté préfectoral daté du 10 mars 2016, le préfet de l'Oise a décidé de soumettre ce projet à enquête publique.

INFORMATION DU PUBLIC :

- **AFFICHAGE** : J'ai constaté, lors de ma première permanence, l'affichage effectif de l'avis d'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter son entrepôt logistique de BARBERY par la société Lidl, sur les tableaux d'affichage des mairies de BARBERY, BOREST, MONTEPILLOY et MONT L'EVEQUE (cf photos justificatives en annexe 5 de ce rapport). J'ai d'autre part constaté l'affichage de cet avis d'enquête sur le site Lidl de BARBERY lors de ma visite préalable des lieux, le 17 mars 2016
- **PUBICITE** : Monsieur le Préfet de l'Oise a fait procéder à l'insertion de l'avis d'enquête publique dans deux journaux régionaux (copies justificatives en annexe de ce rapport) :

  LE PARISIEN, éditions des 14 mars et 2 avril 2016 (annexes 2 & 3 ci-jointes).
  LE Courrier Picard, éd. des 15 mars et 4 avril 2016 (annexes 1 & 4 ci-jointes).

PERMANENCES :

Cinq permanences ont été tenues en mairie de BARBERY :

- **le jeudi 31 mars 2016 de 15h00 à 18h00**
- **le jeudi 7 avril 2016 de 9h00 à 12h00**
- **le lundi 13 avril 2016 de 9h00 à 12h00**
- **Le mercredi 27 avril 2016 de 9h00 à 12h00**
- **Le samedi 30 avril 2016 de 9h00 à 12h00**

Aucune personne ne s'est présentée au cours des 5 permanences de l'enquête, aucun courrier n'a été reçu et, à ma connaissance, le dossier n'a pas été consulté pendant l'enquête.

REUNIONS DE TRAVAIL :

La présentation du projet de demande d'autorisation d'exploiter son entrepôt logistique de BARBERY par la société Lidl a fait l'objet d'une réunion préalable entre M. HINKER de la société Lidl, en charge du projet, Monsieur Pierre DENDIEVEL, commissaire enquêteur suppléant, et moi-même. Cette réunion suivie d'une visite des lieux s'est déroulée le 17 mars 2016 sur le site Lidl de BARBERY, de 14h30 à 17h.

Aucune observation n'ayant été portée sur le registre d'enquête, aucun courrier ni note ne m'étant parvenu pendant l'enquête, le PV de synthèse des observations du public, réduit a sa plus simple expression, a fait l'objet d'un courrier transmis à la société Lidl le 10 mai 2016 et n'a par conséquent nécessité aucune réponse de la société Lidl.

REGISTRE D'ENQUETE :

Le registre d'enquête a été coté et paraphé par mes soins lors de la première permanence, le 31 mars 2016. J'ai emmené le registre à l'expiration de l'enquête, le 30 avril 2016 après la fermeture de la mairie de BARBERY, à 12h00.

ANALYSE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES :

Je n'ai reçu aucun visiteur au cours des différentes permanences de cette enquête. Aucun courrier ne m'est par ailleurs parvenu pendant la durée de l'enquête. A ma connaissance, le dossier d'enquête publique n'a pas été consulté, que ce soit pendant ou en dehors des heures de permanence : l'analyse des observations est en conséquence nulle et non avenue.

Annexe 1 : annonce Courrier Picard du 15 mars 2016

SCI PENEL

SCI au capital de 1.000 €
Siège social : 31 Grande Rue
60560 ORMOY-VILLERS
811 193 871 RCS Compiègne

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 02 février 2016, il a été décidé de transférer le siège social au 3 rue Jean Charron 60440 Boissy-Fresnoy à compter du 02 février 2016. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Compiègne.

Pour avis.

90016984

DISSOLUTIONS

HOLDING PLOMMET

SARL au capital de 8.000 €
Siège social : 60650 GLATIGNY
Rue Dubos
433 114 881 RCS Beauvais

Suivant assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2016 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2016. A été nommé liquidateur M. Jean-Pierre PLOMMET demeurant rue Dubos 60650 Glatigny. Le siège de la liquidation est fixé au rue Dubos 60650 Glatigny. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Beauvais.

90016791

COUDERT SAS

SAS au capital de 210.000 €
11 rue du Four Saint-Jacques
60200 COMPIEGNE
349 037 093 RCS Compiègne

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29 février 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, M. Hugues MONSEGU, demeurant 162 bis avenue Marcel Dassault 60000 Beauvais, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 162 bis avenue Marcel Dassault 60000 Beauvais, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Compiègne, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : le Liquidateur.

90016962

CHRETINAT IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 18.293,88 €
Siège social : 60200 COMPIEGNE
11-13 rue Jeanne d'Arc
380 221 929 RCS Compiègne

Par décision du 31 décembre 2015, l'assemblée générale des associés, statuant au vu du rapport du liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation,
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat,
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Mention sera faite au RCS : Compiègne.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Compiègne.

90016911

DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Dominique SOUBRY, notaire, membre de la SELARL, dénommée «OFFICE NOTARIAL DE LAMORLAYE», dont le siège est à Lamorlaye (60260), 18 rue de la Seigneurie, le 2 mars 2016, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux par M. Alain Fernand MARCOUX, et Mme Daniella Emilienne Marguerite DESTREES, son épouse, demeurant ensemble à Montataire (60160), 4 Square Berthe Fouchère. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : le Notaire.

90016792

Aux termes d'un acte authentique, reçu par Me Rémi BERTELOOT, notaire à Meigneux (80420), en date du 5 mars 2016, M. BLERIE (Bernard Georges) et Mme MERCIER (Monique Geneviève Ginette) demeurant ensemble Saint-Just en Chaussée (60130), 8 rue Marcel Triboulet, Mariés le 2 février 1957 sous le régime de la communauté légale. Sont convenus d'adopter le régime de la communauté universelle de biens présents et à venir.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Me Rémi BERTELOOT où domicile a été élu à cet effet.

Rémi BERTELOOT.

90016814

PROCEDURES ADAPTEES

Vous êtes maîtres d'oeuvre, professionnels du bâtiment ?

Les chantiers Picardie Pass Rénovation peuvent vous intéresser !

Consultez nos appels d'offres sur la Picardie en vous inscrivant sur notre plateforme : https://picardie-pass-renovation.omnilios.com

Pour plus d'informations : se reporter aux pages des procédures adaptées du cahier Somme.

90016974

OFFRES DE REPRISE

SCP LEBLANC-LEHERICY, Mandataires Judiciaires Associés
677 rue de la Croix Verte 60600 AGNETZ

Offre de cession de fonds de commerce

En application des dispositions de l'article L.642-18 du Code de Commerce, il est envisagé la cession du fonds de commerce de :

Brigitte & Sébastien DENISET

12, rue de Paris 60530 NEUILLY-EN-THELLE
Activité : pizzeria «Royal Pizza»
Chiffres d'affaires :
Bilan du 1er avril au 31 octobre 2015 : 108.128 €
Loyer : 1.000 €

Il est rappelé que toute offre doit être écrite et comporter l'indication de la désignation précise des biens, des droits inclus dans l'offre, du prix offert et des modalités de règlement, de la date de réalisation souhaitée de la cession, et être accompagnée d'une attestation de conformité aux dispositions de l'article L.642-3 du Code de Commerce.

Les offres sont à soumettre, par courrier, au liquidateur judiciaire avec copie au greffe du Tribunal de Commerce de Compiègne, avant le VENDREDI 15 AVRIL 2016 à 17 HEURES, accompagnées du prix proposé ou d'un acompte d'au moins 10 % de son montant en un chèque libellé à l'ordre de la SCP LEBLANC-LEHERICY, liquidateur judiciaire M. et Mme Brigitte et Sébastien DENISET.

Liquidateur : SCP LEBLANC-LEHERICY
677, rue de la Croix Verte 60600 AGNETZ
Greffe : Tribunal de Commerce de Compiègne
2, rue du Dahomey BP 60759 - 60207 COMPIEGNE CEDEX 2

90016837

SUCCESSIONS VACANTES

Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Somme, 18 rue du Grand Vidame, 80 Amiens, curateur de la succession de M. Roger HOUET, décédé le 16/09/2014 à BEAUVAIS (60) a établi le projet de règlement du passif. Référence : 0800808516.

90016843

Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Somme, 18 rue du Grand Vidame, 80 Amiens, curateur de la succession de M. Jean Roger GHYS, décédé le 24/11/2014 à Beauvais (60) a établi le projet de règlement du passif. Réf : 0800808665.

90016873

M. le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Somme, 18 rue du Grand Vidame, 80 Amiens, curateur de la succession de Mme Irène TEYSSIER, décédée le 19/09/2014 à Clres les Mello (60) a établi le projet de règlement du passif. Référence : 0800808167.

90016878

PROCEDURES ADAPTEES

SITLA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché : Renforcement AEP et reprise des branchements entre Janville et Longueil-Annel (rue de la Libération).

Marché passé selon la procédure adaptée en application des articles 26, 28,I du Code des Marchés Publics (CMP).

Maître d'oeuvre : ACP 61 ter rue Saint Joseph 60200 Compiègne. Tél. : 03 44 40 98 72. Fax : 09 72 22 05 56. Courriel : acp@acp-vrd.com. SARL Capital de 10.000 €. RCS : 499 072 611 00028.

Maître d'ouvrage : SITLA, Mairie de Thourotte 60150 Thourotte. Tél. : 03 44 90 61 00. Fax : 03 44 78 61 23. Courriel : mairie@thourotte.fr

Code CPV : 45232150 eau potable.

I/ Identification de l'organisme qui passe le marché :

Maître d'ouvrage : SITLA, Mairie de Thourotte 60150 Thourotte. Tél. : 03 44 90 61 00.

Les renseignements complémentaires d'ordre administratif, peuvent être obtenus auprès de SITLA. Tél. : 03 44 90 61 00.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus auprès de ACP. Tél. : 03 44 40 98 72.

Maître d'oeuvre : ACP 61 ter rue Saint Joseph 60200 Compiègne. Tél. : 03 44 40 98 72. Fax : 09 72 22 05 56. Courriel : acp@acp-vrd.com

II/ Objet du marché : Renforcement AEP et reprise des branchements entre Janville et Longueil-Annel (rue de la Libération).

Procédure adaptée.

A. Lieu d'exécution :

B. Exécution et délai d'exécution :

Délai d'exécution : 3 semaines ou proposé par le candidat.

C. Caractéristiques :

1) Quantités (fournitures et services) nature et étendue (travaux) toutes tranches confondues :

Canalisation fonte C40 Ø100 : 230 ml.

Branchements AEP : 8 U.

Raccordement sur réseau en service : 2 Ft.

2) Options : descriptions concernant les suites complémentaires : Néant.

III/ Forme du marché :

A. Mode de passation du marché : Procédure adaptée.

B. Référence de publication d'avis antérieurs « pré information » : Néant.

C. Nombre et consistance des lots : Lot unique.

IV/ Modalités d'attribution : Les offres sont à remettre en langue française.

L'attributaire pourra être :

- soit un groupement d'entreprises solidaires,
- soit une entreprise unique.

V/ Lieu et modalités de retrait du dossier de consultation : www.picardiegazette.fr/marchespublics/

VI/ Date limite de réception des offres : 8 avril 2016 avant 11H45.

VII/ Date d'ouverture des plis : Dans les 2 semaines qui suivent la remise des offres.

VIII/ Adresse à laquelle les plis sont à transmettre : SITLA, Mairie de Thourotte 60150 Thourotte. Tél. : 03 44 90 61 00.

Les références suivantes devront apparaître sur le pli :

Procédure Adaptée

«NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE»

Objet : Renforcement AEP et reprise des branchements entre Janville et Longueil-Annel (rue de la Libération)

VIII/ Justificatifs et pièces à fournir : (Pour chaque contractant en cas de groupement)

Conditions de recevabilité de la candidature :

- DC1, DC2 ; NotI2, K Bis de moins de 3 mois, attestation d'assurance, mémoire technique.
- Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services.
- Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures.

(Application des articles 43, 44, 46, 48 et 52 du Code des Marchés Publics).

IX/ Reconnaissance du chantier : La visite du site est conseillée mais non obligatoire.

X/ Jugement des offres : Les critères de sélections des offres sont par ordre décroissant

Le Pouvoir Adjudicateur élimine les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

Il choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, hiérarchisés par ordre décroissant :

- La valeur technique de l'offre au vu de la nature et de la précision des informations du mémoire justificatif fourni par l'entreprise : 40%.
- Le prix des prestations : 40%.
- Délai de réalisation : 20%.

Lors de l'examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de se faire communiquer les décompositions du sous-détails des prix, ayant servi à l'élaboration des prix, qu'elle estimera nécessaires.

Le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 10.03.2016.

Bon pour insertion.

90017010

En partenariat avec le Courrier picard

TOUS LES AVIS

DE LA PRESSE RÉGIONALE, DU BOAMP, DU JOUE ET PLUS ENCORE.

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

CPA02.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Tél professionnel : 03 60 08 18 78 (Ligne - Service de 10 h à 16 h)

Avis administratifs

PREFET DE L'OISE
Direction départementale des territoires de l'Oise
Installations classées pour la protection de l'environnement

société PARC EOLIEN NORDEX LVI SAS

Communes de THIEUX et NOYERS-SAINT-MARTIN

Par arrêté du 1er mars 2016, le préfet de l'Oise a autorisé la société PARC EOLIEN NORDEX LVI SAS à exploiter un parc éolien de six aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de THIEUX et NOYERS-SAINT-MARTIN (60460).

Cet acte administratif peut être consulté par toute personne intéressée à la direction départementale des Territoires - Service de l'eau, de l'environnement et de la forêt - bureau de l'environnement, dans les mairies de THIEUX et NOYERS-SAINT-MARTIN ainsi que sur le site internet des services de l'Etat de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

L'arrêté préfectoral est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Pour les tiers, il peut être déféré au tribunal administratif d'Amiens dans un délai de quatre mois à compter de la dernière formalité accomplie. En cas de recours contentieux à l'encontre d'une autorisation unique, l'auteur du recours est tenu [illegible] notifier son recours à l'auteur de la décision et au titulaire de l'autorisation.

1850484260

Enquêtes publiques

Préfecture de l'Oise
Direction départementale des Territoires
Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE BARBERY

Le Préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société LIDL en vue d'exploiter un stockage de matières solides inflammables et de régulariser la situation administrative de la plate-forme logistique qu'elle exploite sur le territoire de la commune de BARBERY, route de Montépilloy.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Boris CUVILLIER, directeur technique France de la société LIDL, ou de Monsieur Arnaud HINKER, responsable de projets construction de la société LIDL France ou à la direction départementale des terri-

Annexe 1 (suite) : annonce Courrier Picard du 15 mars 2016

tolez, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, à BEAUVAIS.

L'enquête se déroulera du 31 mars 2016 au 30 avril 2016 inclus.
Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de BARBERY, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.
Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).
Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de BARBERY et/ou adresser toute correspondance au Commissaire-Enquêteur, M. Dominique LAMI, ingénieur électricien en retraite, suppléé le cas échéant, par M. Pierre DENDIEVEL, audit en retraite.

Le Commissaire-Enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de BARBERY, aux jours et heures suivants :
- jeudi 31 mars 2016, de 16h00 à 18h00,
- jeudi 7 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- lundi 11 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- mercredi 27 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- samedi 30 avril 2016, de 9h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de BARBERY, ainsi que sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

1350 00 1400

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Vie juridique des sociétés
Créations / Constitutions

DEV'OLUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/01/2016 il a été constitué une société Dénomination sociale : DEV'OLUTION. Siège social : 291, rue de l'écureuil, 60170 CAMBRONNE-LES-RIBECOURT. Forme : SASU. Capital : 1500 Euros. Objet social : Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Président : Monsieur Jérémy CHICHON demeurant : 291, rue de l'écureuil, 60170 CAMBRONNE-LES-RIBECOURT élu pour une durée indéterminée. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COMPIÈGNE.

1356698400

Courrier picard
Retrouvez les ANNONCES CLASSEES
0 820 100 002 POUR VENDRE, ACHETER, LOUER

EMPLOI

Commercial / Vente

PME sud de l'Oise - 40 personnes spécialisée dans la fabrication de produits capillaires pour la cosmétique, la pharmacologie et l'esthétique, recherche H/F :

ASSISTANT COMMERCIAL
Gestion de commandes - Logistique

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail : monique.colford@dbmail.com

BTP / Construction

Polyclinique de Picardie
Recherche,
PEINTRE H/F

Pour préparation des supports, mise en peinture.
Poste en CDD 6 mois renouvelable.
Expérience souhaitée.

Envoyer CV et lettre à :
POLYCLINIQUE DE PICARDIE
M. Patrick LEPEZ
49 RUE Alexandre DUMAS
80 094 AMIENS Cedex
Ou par mail :
Patrick.lepez@pcp80.com

1356670000

PARTENAIRE DE LA VILLE ET CONCESSIONNAIRE DES KIOSQUES

RECHERCHE

Un Gérant pour le Kiosque Presse situé Place de l'Hôtel de Ville à St Quentin

Travailleur indépendant,
vous êtes **entreprenant et motivé,**
vous **aimez le contact,**
vous **souhaitez devenir commerçant**
sans avoir à investir dans un fonds de commerce
(financement du stock, fonds propres et caution bancaire environ 20 000 €).

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE À :
Mail : unkiosquealasquentin@gmail.com

1356250000

DIRUY
et votre maison prend vie !

Dans le cadre de son développement, l'entreprise DIRUY spécialisée dans l'installation de stores – fenêtres – volets – portes – portails et domotique, **RECRUTE** pour la région Picardie

Des technico – commerciaux (H/F)
Des techniciens de pose (H/F) **et apprentis poseurs « BP menuisier ou électricien »**
Un ingénieur « génie énergétique du bâtiment GEB » en alternance (H/F)

Description du poste de technico-commercial(e) : Rattaché(e) au service des ventes, vous prospectez, développez et fidélisez une clientèle de particuliers pour promouvoir les ventes de nos produits et de nos services : portes, fenêtres, volets, portails, stores, pergolas, vérandas, terrasses.....
Profil recherché : Vous justifiez d'une expérience technique et commerciale dans le bâtiment, vous êtes motivé, dynamique, passionné par la vente, mais aussi vous avez le sens de relationnel et le goût du challenge. Une formation interne est prévue.
Fixe + commissions + véhicule de société.

Description du poste de technicien de pose : Installer et mettre en œuvre les produits commercialisés par l'entreprise conformément aux prescriptions techniques. Etudier, préparer, implanter, poser et contrôler les produits.
Profil recherché : Vous justifiez d'une expérience similaire dans le bâtiment second œuvre, menuisier et/ou poseur en fermetures, vous êtes rigoureux, autonome, ponctuel, et vous avez le sens du relationnel.
Rémunération motivante suivant expérience et compétences.

Description du poste d'ingénieur génie énergétique du bâtiment GEB : Simplifier l'accès à l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat chez le particulier avant, pendant et après les travaux notamment en se positionnant assistant à la maîtrise d'ouvrage. Maîtriser et développer la rénovation énergétique globale de l'entreprise.
Profil recherché : Un étudiant en contrat d'apprentissage « génie énergétique du bâtiment GEB » souhaitant développer ses compétences aux techniques de la transition énergétique et les appliquer en entreprise.

Faites nous parvenir votre CV et lettre de motivation manuscrite à : Mme Castrique Aurélie
Ets DIRUY - 303 Bis rue d'Abbeville - 80000 AMIENS. Ou par mail : a.castrique@diruy.com

1350013000

CPA03.

Annexe 2 : annonce Le Parisien du 14 mars 2016

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 60

Le Parisien
Lundi 14 mars 2016

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2016 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,45 €) - 75 (6,50 €) - 77 (6,24 €) - 78 (6,24 €) - 91 (6,24 €) - 92 (6,50 €) - 93 (6,50 €) - 94 (6,50 €) - 95 (6,24 €) toutes HT à la ligne définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2015.

Avis divers

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE NOUVELLE DE SAINT CREPIN IBOUVILLERS

ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 13 janvier 2015, le Conseil municipal de la Commune Nouvelle de Saint-Crépin Ibouvillers - Montherlant a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme et précisé les modalités de la concertation.

Cette délibération peut être consultée en mairie où elle fait l'objet d'un affichage durant 1 mois.

Le Maire,
Conseiller Départemental de l'Oise,
Alain LETELLIER

PREFECTURE DE L'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

communes de THIEUX ET NOYERS-SAINT-MARTIN

Par arrêté du 1er mars 2016, le préfet de l'Oise a autorisé la société

PARC EOLIEN NORDEX LVI SAS

à exploiter un parc éolien de six aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de Thieux et Noyers-Saint-Martin (60460).

Cet arrêté administratif peut être consulté par toute personne intéressée à la direction départementale des Territoires - Service de l'eau, de l'environnement et de la forêt - bureau de l'environnement, dans les mairies de Thieux et Noyers-Saint-Martin ainsi que sur le site internet des services de l'Etat de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

L'arrêté préfectoral est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Pour les tiers, il peut être déféré au tribunal administratif d'Amiens dans un délai de quatre mois à compter de la dernière formalité accomplie. En cas de recours contentieux à l'encontre d'une autorisation unique, l'auteur du recours est tenu, à peine d'irrecevabilité, de notifier son recours à l'auteur de la décision et au titulaire de l'autorisation.

Enquête publique

PREFECTURE DE L'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE PONT-SAINTE-MAXENCE

Le Préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société

PAPREC NORD

en vue d'exploiter des installations de transit, de tri, de démantèlement et de broyage de déchets sur le territoire de la commune de Pont-Sainte-Maxence, rue Pasteur.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Luc GEFFRAULT, directeur délégué de la société PAPREC NORD, ou M. Abderrahim HEYOUNI et de Mme Camille GARDIE du service environnement de la société PAPREC NORD, ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, à Beauvais.

L'enquête se déroulera du 1er avril 2016 au 2 mai 2016 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de Pont-Sainte-Maxence, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Le dossier, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pouvra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Pont-Sainte-Maxence et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Pierre DENDIEVEL, audit en retraite, supplée le cas échéant par M. Dominique LAMI, ingénieur électricien en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Pont-Sainte-Maxence, aux jours et heures suivants :

- vendredi 1er avril 2016, de 08h30 à 12h30.
- samedi 9 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- vendredi 15 avril 2016, de 13h00 à 16h00,
- mardi 26 avril 2016, de 8h30 à 12h30,
- lundi 2 mai 2016, de 15h00 à 18h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de Pont-Sainte-Maxence, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

PREFECTURE DE L'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE BARBERY

Le Préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société

LIDL

en vue d'exploiter un stockage de matières solides inflammables et de régulariser la situation administrative de la plate-forme logistique qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Barbery, route de Montépilloy.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Boris CUVILLIER, directeur technique France de la société LIDL, ou de Monsieur Arnaud HINKER, responsable de projets construction de la société LIDL France ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, à Beauvais.

L'enquête se déroulera du 31 mars 2016 au 30 avril 2016 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de Barbery, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pouvra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Barbery et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Dominique LAMI, ingénieur électricien en retraite, supplée le cas échéant, par M. Pierre DENDIEVEL, audit en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Barbery, aux jours et heures suivants :

- jeudi 31 mars 2016, de 15h00 à 18h00,
- jeudi 7 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- lundi 11 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- mercredi 27 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- samedi 30 avril 2016, de 9h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de Barbery, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Constitution de société

Par acte SSP en date du 16/01/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

SARL LFP

Forme : SARL
Capital : 1000 euros
Siège Social : 10 SQUARE DIDEROT, 60100 CREIL
Durée : 99 ans
Objet social : Façade, isolation, bardage, peinture, rénovation, ravalement, et petit travaux de maçonnerie
Gérant : M.FAYRAZ Salim, gérant, demeurant au 10 square DIDEROT 60100 CREIL
Immatriculation au RCS de COMPIEGNE

Par acte SSP en date du 4 Mars 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

JCB

Forme : SAS
Capital : 7 500 Euros
Siège Social : 1 rue Gabriel Danse, 60000 ALLONNE
Durée : 99 ans
Objet social : Bar,Restaurant, Traiteur, Vente à Emporter
Cession d'actions et agréments : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix
Président : M. ROCHE Jean-Christophe, demeurant 8, rue Gambette 60000 BEAUVAIS
Immatriculation au RCS de BEAUVAIS.

ACHETEZ EN LIGNE VOTRE ANNONCE DANS LE PARISIEN

En moins d'une minute
1. Rédigez et mettez en forme vos annonces.
2. Visualisez immédiatement votre commande.
3. Payez en ligne par carte bancaire en toute sécurité.
4. Recevez un justificatif de parution et une facture par mail des publications de votre annonce dans le journal.

Sur notre site du Parisien - www.annoncesleparisien.fr
pour plus de renseignements, contactez-nous au 01 40 10 56 16

HÔTEL DES VENTES DE SENLIS
Dominique LE COENT - de BEAULIEU
Commissaire priseur judiciaire et mobilier

Vente aux enchères publiques suite réquisition judiciaire, successions et à divers
Samedi 19 mars 2016 14h à Senlis

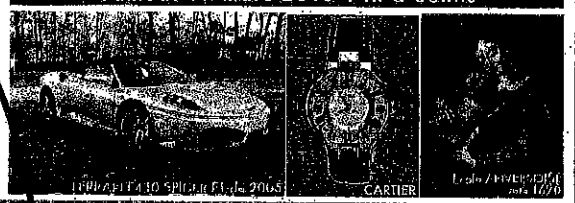

BIJOUX & MONTRES - ORFEVRERIE
TABLEAUX ANCIENS
TABLEAUX MODERNES dont Atelier C. KLUGE
CERAMIQUES - BRONZES & SCULPTURES
ARTS D'ASIE & ART PRIMITIF
ARTS DECORATIFS DU XX SIECLE
OBJETS D'ART & BEL AMEUBLEMENT
DES XVIII AU XX SIECLE
TAPISSERIES & TAPIS
VENTE EN LIVE

EXPOSITIONS PUBLIQUES A SENLIS
Vendredi 18 mars de 10h à 18h
Samedi 19 mars de 9h30 à 11h30

J.J. CAFFIERI (d'après)

1 050 PHOTOS SUR INTERENCHERES.COM/60003

63 rue du Faubourg Saint Martin 60300 Senlis T. 03.44.53.03.42

Estimations gratuites et confidentielles sur RV : contact@senlisencheres.com

Selari D. LE COËNT - de BEAULIEU, commissaire priseur judiciaire | Sarl Hôtel des Ventes de Senlis, agr° 2002-085

Divers société

PERFECT'CAR

SARL à associé unique
au capital de 8 000 euros
9 Rue de Villepoix 60860 Oudeuil
452 180 388 RCS Beauvais.

Le 31/12/2015, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2015, nommé en qualité de liquidateur M. LE PERFF Cyril, demeurant 9 Blvd de L' Assaut 60000 Beauvais, et fixé le siège de la liquidation au siège social.
Dépôt au RCS de Beauvais.

BOIS ET SERVICE BENOIT CATIMEL

SARL au capital de 34 817 Euros
Siège social : 22 Rue du Jeu d'Arc
60560 OANLY
RCS N° : 526 220 013 de COMPIEGNE

Suivant la délibération de l'AGE en date du 30 décembre 2015:
Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/12/2015.
Mention sera faite au RCS de COMPIEGNE

BLUE COACHING

SARL en liquidation au capital de 22 000 euros
rue de la Chaussée
60270 Gouvieux
507 988 299 RCS Compiègne.

L'AGO du 04/09/2015 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 04/09/2015. Dépôt au RCS de Compiègne.

QM

SARL au capital de 100 euros
Siège social : 142 RUE DE FAUBOURG SAINT JEAN
60000 BEAUVAIS
RCS N° : 813 597 180 de BEAUVAIS

L'AGE du 26/02/2016 a décidé de nommer gérant Ms. DA COSTA Océane demeurant au 5 place de la Mairie 60700 BALATRE, à compter du 26/02/2016, en remplacement de M. EROGLU SUAYIP démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de BEAUVAIS.

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES
Retrouvez vos annonces du LUNDI au SAMEDI
Le Parisien
Service Commercial 01.40.10.51.51
legales@leparisien.fr
www.leparisien.fr

Annexe 3 : annonce Le Parisien du 2 avril 2016

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 60

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2016 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté du chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,24 €) - 78 (5,24 €) - 91 (5,24 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2015.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur http://avisdemarches.leparisien.fr

Marchés divers

PICARDIE HABITAT
GROUPE PROCILIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE FORMALISEE

Maître d'ouvrage :

ESH PICARDIE HABITAT

Groupe PROCILIA - 8 rue Clément Ader
ZAC de Mercières
60200 COMPIEGNE.

Mode de passation du marché :
Marché en procédure formalisée pour l'entretien et la garantie totale des installations individuelles du logement et contrat IMPEC sur le patrimoine de l'ESH PICARDIE HABITAT.

Objet du marché :
Le présent marché concerne un marché d'entretien et de garantie totale des installations individuelles et d'entretien courant et mineurs réparations IMPEC dans les logements et immeubles sur le patrimoine de l'ESH PICARDIE HABITAT. Il s'agit d'un marché de services avec obligation de résultats. La description des prestations se trouve dans les C.O.P. Le marché comporte six (6) lots géographiques :
* Lot 1 : Compiègne Nord Ouest
* Lot 2 : Compiègne Nord Est
* Lot 3 : Compiègne Sud
* Lot 4 : Beauvais
* Lot 5 : Oise
* Lot 6 : Oise Sud et Ile-de-France

Modalités d'obtention du dossier :
Les dossiers de consultation peuvent être retirés (à titre gratuit) auprès de :
RAPIDPLAN - 2 rue Jacques de Vaucanson - ZAC de Mercières - 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03.44.97.69.77
Mail : crapidplan@orange.fr ;
A partir du Jeudi 31 Mars 2016

Forme et dépôt des offres :
Les offres de prix établies conformément au dossiers devront être adressées en recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé, pour le :
Lundi 09 MAI 2016 à 14 heures, délai de rigueur,
Sous pli cacheté portant la mention « NE PAS OUVRIR - AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE FORMALISEE POUR L'ENTRETIEN ET LA GARANTIE TOTALE DES INSTALLATIONS INDIVIDUELLES DU LOGEMENT ET CONTRAT IMPEC sur le patrimoine de L'ESH PICARDIE HABITAT au groupe PROCILIA - 8 rue Clément Ader - ZAC de Mercières - 60200 COMPIEGNE.

Renseignements Administratifs et techniques :
ESH PICARDIE HABITAT - 8 Rue Clément Ader - BP 40451 60204 Compiègne cedex
Vincent Delaporte : 03.44.92.58.08.
Marie-Ange Royer : 03.44.92.51.15.
Pascal Thiaux : 03.44.92.58.52.

Avis divers

PREFET DE L'OISE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement de l'urbanisme et de l'énergie

AMENAGEMENT COMMERCIAL

Réunie le 16 mars 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de l'Oise n'a pas pu statuer, faute de quorum, la demande de la S.A.

«L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES»

relative à l'extension de 705 m² d'un magasin à l'enseigne «INTERMARCHE», comportant un «DRIVE INTERMARCHE», pour atteindre 2 209 m² de surface de vente, à Nanteuil-Le-Haudouin, situé rue de Paris.

Le projet d'extension d'un d'un magasin à l'enseigne «INTERMARCHE» à Nanteuil-Le-Haudouin est autorisé tacitement le 28 mars 2016.

PREFECTURE DE L'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE ROCHY-CONDE

Par arrêté préfectoral du 23 mars 2016, l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) exploitée par la société

TRUPTIL ENTREPRISE

à Rochy-Condé, parcelle 20 38, relevant de la rubrique n° 2760 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, est enregistrée.

L'arrêté préfectoral d'enregistrement définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation est susceptible d'entraîner.

Il est rappelé que la consultation du public préalable à la délivrance de cet arrêté s'est déroulée du 26 octobre 2015 au 20 novembre 2015 inclus.

Cet acte administratif, qui sera publié au recueil des actes administratifs de préfecture de l'Oise, peut être consulté à la mairie de Rochy-Condé ou à la Direction départementale des Territoires - Service de l'eau, de l'environnement et de la forêt - bureau de l'environnement et sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise www.oise.gouv.fr.

Enquête publique

PREFECTURE DE L'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE PONT-SAINTE-MAXENCE

Le Préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société

PAPREC NORD

en vue d'exploiter des installations de transit, du tri, du démantèlement et du broyage de déchets sur le territoire de la commune de Pont-Sainte-Maxence, rue, Pasteur.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Luc GEFFRAULT, directeur délégué de la société PAPREC NORD, de M. Abderrahim FEYOUNI et de Mme Camille GARDIE du service environnement de la société PAPREC NORD, ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, à Beauvais.

L'enquête se déroulera du 1er avril 2016 au 2 mai 2016 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et le plans des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de Pont-Sainte-Maxence, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Le dossier, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Pont-Sainte-Maxence et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Pierre DENDIEVEL, audit en retraite, suppléé le cas échéant par M. Dominique LAMI, ingénieur électricien en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Pont-Sainte-Maxence, aux jours et heures suivants :

- vendredi 1er avril 2016, de 09h30 à 12h30,
- samedi 9 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- vendredi 15 avril 2016, de 16h00 à 19h00,
- mardi 26 avril 2016, de 9h30 à 12h30,
- lundi 2 mai 2016, de 16h00 à 19h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de Pont-Sainte-Maxence, ainsi qu'sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

PREFECTURE DE L'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE BARBERY

Le Préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société

LIDL

en vue d'exploiter un stockage de matières solides inflammables et de régulariser la situation administrative de la plate-forme logistique qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Barbery, route de Montépilloy.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Boris OUVILLIER, directeur technique France de la société LIDL, ou de Monsieur Arnaud HINGER, responsable de projets construction de la société LIDL France ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, à Beauvais.

L'enquête se déroulera du 31 mars 2016 au 30 avril 2016 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de Barbery, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Barbery et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Dominique LAMI, ingénieur électricien en retraite, suppléé le cas échéant, par M. Pierre DENDIEVEL, audit en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Barbery, aux jours et heures suivants :

- lundi 31 mars 2016, de 16h00 à 18h00,
- jeudi 7 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- lundi 11 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- mercredi 27 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- samedi 30 avril 2016, de 9h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de Barbery, ainsi que sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Constitution de société

Par acte SSP en date du 16 février 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

REINDERS&BOINETTE

Forme : SCI
Capital : 8 000 Euros.
Siège Social : 412 rue André Royer, 60280 Margny les Compiègne
Durée : 99 ans.
Objet social : l'acquisition, la location et la gestion de tout bien immobilier appartenant à la société.
Gérant : M. BOINETTE Vincent, gérant, demeurant au 412 RUE ANDRE ROYER, 60280 MARGNY LES COMPIEGNE
Clause d'agrément : Les parts sociales sont cessibles à agrément seul entre associés.
Immatriculation au RCS de COMPIEGNE.

Par acte SSP en date du 28 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

ELIKIA SECURITE PRIVEE

Forme : SARL
Capital : 5 000 Euros
Siège Social : 79 avenue de Creil, 60300 Senlis
Durée : 99 années
Objet social : Gardiennage, surveillance des biens et personnes liées à ces biens
Gérant : Mme EBUYA NGOMBO LARTITA, gérante, demeurant 37 boulevard Anatole France 93200 saint Denis
Immatriculation au RCS de COMPIEGNE

Par acte SSP en date du 01 avril 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

P-EVENEMENT AUDIO

Forme : SARL
Capital : 10000 euros
Siège Social : 79 Avenue des acacias, 60530 Crouy en thelle
Durée : 99 ans
Objet social : Réalisation, conception, animation et organisation de tout type d'événements.
Gérant : Mr Cezat Philippe Gérant
Immatriculation au RCS de BEAUVAIS

Avis est donné de la constitution d'une société dénommée :

PREMIUM AUTO ECOLE

Forme : SASU
Capital : 7500 euros
Siège social : 2 rue Pierre et Marie Curie, 60000 BEAUVAIS
Objet : auto-école
Durée : 99 ans
Présidente : Mme REMY Caroline demeurant aux rue de l'Abbaye - Appt 247 - 60000 BEAUVAIS
Cessions d'actions : les actions sont librement cessibles.
Immatriculation : RCS Beauvais

Service Commercial légales
Tél : 01 40 10 51 51
www.annonceslegales.leparisien.fr

Par acte SSP en date du 23/03/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

SULO

Enseigne : LE CONCORDE
Forme : SAS
Capital : 500 euros
Siège Social : 4 AVENUE FIRMIN, 60410 VERDERIE
Durée : 99 ans
Objet social : L'exploitation d'un Café-Hôtel-Restaurant, Sandwicherie, vente à consommer sur place ou emporter, traiteur, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires
Cession d'actions et agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix
Président : Madame AKSOY (épouse GEVEZ) Hacer demeurant à Compiègne (60200), 2 avenue des merisiers Appt 15
Immatriculation au RCS de COMPIEGNE.

Par acte SSP en date du 31 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

FRUITS ET LEGUMES DE L'OISE

Forme : SARL
Capital : 500.00 euros
Siège Social : 170 RUE DU GENERAL LECLERC, 60250 MOUY
Durée : 99 ans
Objet social : Vente fruits et légumes et herbes (thé menthe-persil-cerfeuil) place et marché ambulant.
Gérant : M ESSAADI MOHAMMED demeurant 170 rue du Général LECLERC 60250 MOUY
Immatriculation au RCS de BEAUVAIS

Divers société

CONSEIL FINANCES EXPORT MANAGEMENT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 Euro
Siège social : 127 to 129 avenue 60260 LAMORLAYE (Oise)
531 982 161 RCS COMPIEGNE

L'associé unique par une décision en date du 23 Février 2016, après avoir entendu le rapport de Monsieur Serge SESE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 23 février 2016.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de COMPIEGNE.
Pour avis,
le liquidateur

PREVOTE GESTION SERVICE

SA au capital de 1 617 516 €
Siège social :
2 rue du Faubourg d'Agnicourt
60110 MERU
RCS BEAUVAIS B 525 720 405

Aux termes d'une délibération en date du 29 février 2016, le Conseil d'Administration a pris acte du décès de Monsieur Jean-Pierre PREVOTF Administrateur et Directeur Gén Délégué, survenu le 05 Février 201 décidé, constatant que le d'administrateurs demeurait minimum légal, de ne pas p remplacement.
Cette décision sera sol ratification de la pro assemblée.

Pour avis.

CINE FRER

Société à Responsab au capital de 100 0 siège soc
25, avenue du Mr 60500 OH
RCS COMPIEG

Aux termes l'Assemblée G. 25 mars 2016 OUAKI, de (60570) -Lie Chaussées, r de co-gé 2016, gérer CO

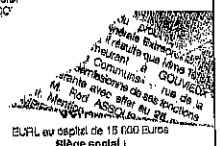

EURL au capital de 15 000 Euros
Siège social :
2 rue Impératrice Eugénie
60350 PIERREFONDS
RCS N° : 510 466 868 de COMPIEGNE

L'AGE du 21 Mars 2016 a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 85000 euros par incorporation de réserves pour le porter à 100 000 euros. Mention sera faite au RCS de COMPIEGNE.

E TEIXEIRA RENOVATIONS

au capital de 15 700 euros,
Sise 2 rue Notre Dame
95160 Montmorency
RCS 442 308 627

Par AGE du 31/12/15, les associés de la société après avoir entendu le rapport du liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation, tels ds 5 122 euros, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2015. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Pontoise.

Le Liquidateur

Le Parisien
PARTENAIRE DES MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS.
CHEFS D'ENTREPRISES, ARTISANS...
DE NOUVEAUX MARCHÉS S'OFFRENT A VOUS !
INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT A NOTRE SERVICE D'ALERTES E-MAIL ! ET OPTIMISEZ VOTRE ACTIVITÉ
RENDEZ-VOUS SUR http://avisdemarches.leparisien.fr

Annexe 4 : annonce Courrier Picard du 4 avril 2016

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Avis administratifs

PREFET DE L'OISE
Direction Départementale des Territoires

L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES
Aménagement commercial

Réunie le 16 mars 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de l'Oise n'a pas pu statuer, faute de quorum, la demande de la S.A. « L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES » relative à l'extension de 705 m² d'un magasin d'enseigne « INTERMARCHE », comportant un « DRIVE INTERMARCHE », pour atteindre 2 203 m² de surface de vente, à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, situé rue de Paris. Le projet d'extension d'un d'un magasin à l'enseigne « INTERMARCHE » à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN est autorisé tacitement le 28 mars 2016.

1362168800

Enquêtes publiques

COMMUNE D'ORRY-LA-VILLE
Mise à l'enquête publique de la modification n°1 de planiocal d'urbanisme

Par arrêté du 22 mars 2016, la modification n°1 du plan local d'urbanisme est soumise à enquête publique du 20/04/2016 au 20/05/2016 inclus.
Madame GAMBS-DEGROOTE Sabine est désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire par Monsieur Président du Tribunal Administratif d'AMIENS et M. MIANNAY Francis en qualité de suppléant.

L'enquête se déroulera en mairie du 20/04/216 au 20/05/2016 inclus. Les pièces du dossier y seront déposées afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h 30 à 12 heures).

Le Commissaire-Enquêteur recevra en personne en mairie :
- le mercredi 20.04.2016 de 16 h 30 à 17 h 30,
- le samedi 30.04.2016 de 10 heures à 12 heures
- le vendredi 20.05.2016 de 16 h 30 à 17 h 30.

Pendant cette période, le dossier, déposé en mairie, pourra être consulté par le public aux jours et heures d'ouverture habituelles.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.
Elles peuvent également être adressées par courrier postal à l'attention du Commissaire-Enquêteur à la mairie.
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.

1362431500

PREFET DE L'OISE
Direction départementale des territoires
Bureau de l'environnement
(téléphone 03.44.06.56.00 poste 52.97)
Code de l'environnement

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
La société PAPREC NORD sollicite l'autorisation d'exploiter des installations de transit, détri, de démantèlement et de broyage de déchets sur le territoire de la commune de FONT-SAINTE-MAXENCE

En exécution des prescriptions de l'article L.123-1 et des articles R.123-1 et R.123-6 et suivants du code de l'environnement, le préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société PAPREC NORD en vue d'exploiter des installations de transit, de tri, de démantèlement et de broyage de déchets sur le territoire de la commune de FONT-SAINTE-MAXENCE, rue Pasteur.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure. Cette décision peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Luc GEFFRAULT, directeur délégué de la société PAPREC NORD, de M. Abderahim HEYOUNI et de Mme Camille GARDIE du service environnement de la société PAPREC NORD, ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, à BEAUVAIS.

L'enquête se déroulera du 1er avril 2016 au 2 mai 2016 inclus.
Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les pièces des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de FONT-SAINTE-MAXENCE, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.
Le dossier, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).
Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de FONT-SAINTE-MAXENCE et/ou adresser toute correspondance au Commissaire-Enquêteur, M. Pierre DENDIEVEL, ingénieur électricien en retraite, suppléé le cas échéant par M. Dominique LAMY, ingénieur électricien en retraite.
Le Commissaire-Enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de FONT-SAINTE-MAXENCE, aux jours et heures suivants :
- vendredi 1er avril 2016, de 9 h 30 à 12 h 30,
- samedi 9 avril 2016, de 8 heures à 12 heures,
- vendredi 15 avril 2016, de 15 heures à 19 heures,
- mardi 26 avril 2016, de 9 h 30 à 12 h 30,
- lundi 2 mai 2016, de 16 heures à 19 heures.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de FONT-SAINTE-MAXENCE, et sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

1362676700

Courrier picard Retrouvez les ANNONCES CLASSÉES
0 820 103 002 POUR VENDRE, ACHETER, LOUER...

Préfecture de l'Oise
Direction départementale des Territoires
Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE BARBERY

Le Préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société LIDL en vue d'exploiter un stockage de matières solides inflammables et de régulariser la situation administrative de la plate-forme logistique qu'elle exploite sur le territoire de la commune de BARBERY, route de Montépilloy.
Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation.
Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Boris CUVILLIER, directeur technique France de la société LIDL, ou de Monsieur Arnaud HIMKER, responsable de projets construction de la société LIDL France ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, à BEAUVAIS.

L'enquête se déroulera du 21 mars 2016 au 30 avril 2016 inclus.
Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les pièces des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de BARBERY, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.
Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).
Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de BARBERY et/ou adresser toute correspondance au Commissaire-Enquêteur, M. Dominique LAMY, ingénieur électricien en retraite, suppléé le cas échéant, par M. Pierre DENDIEVEL, audit en retraite.

Le Commissaire-Enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de BARBERY, aux jours et heures suivants :
- jeudi 31 mars 2016, de 13h00 à 18h00,
- jeudi 7 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- lundi 11 avril 2016, de 8h00 à 12h00,
- mercredi 27 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- samedi 30 avril 2016, de 8h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de BARBERY, ainsi que sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

1362668700

PREFET DE L'OISE
Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme
Avis au public

Projet d'aménagement de la ZAC Saint-Maburin à ALLONNE
MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Par arrêté préfectoral du 11 mars 2016, est prescrite [illegible] du samedi 2 avril 2016 au lundi 9 mai 2016 inclus sur le territoire de la commune d'ALLONNE, l'enquête publique unique en vue de statuer sur [illegible] par la communauté d'agglomération du Beauvaisis, au titre des décisions administratives suivantes :
- arrêté de déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC Saint-Maburin
- arrêté de cessibilité en vue de délimiter exactement les terrains à acquérir et d'identifier leurs propriétaires ou ayants droits pour permettre la réalisation de ce projet

A l'issue de l'enquête publique, l'autorité compétente pour prendre les décisions administratives précitées sera le préfet de l'Oise.

Permanences du Commissaire-Enquêteur
Conformément à la décision n° E16000022/80 du 16 février 2016 du Tribunal Administratif d'AMIENS, M. René BROSSE, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire et se tiendra à la disposition du public en mairie d'ALLONNE aux dates et heures suivantes :
- samedi 2 avril 2016 de 9 h 30 à 11 h 30
- vendredi 8 avril 2016 de 15 heures à 17 heures
- mercredi 20 avril 2016 de 9 h 30 à 11 h 30
- lundi 9 mai 2016 de 16 heures à 18 heures.

et toute correspondance pourra lui être également adressée.

M. Michel MARBEILLE, ingénieur en retraite, est désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'à la fin de la procédure.
Dépôt des dossiers et du registre
Pendant 38 jours consécutifs, le dossier soumis à enquête sera mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie (lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mardi et jeudi de 9 h à 12 h) et à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'ALLONNE et à la Préfecture de l'Oise pendant un an. Ils seront publiés et consultables sur le site internet de la préfecture de l'Oise pendant la même durée.

Pour le Préfet et par délégation,
la Directrice
Signé
Sandrine GIRAULT

1361412600

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Vie juridique des sociétés
Créations/Constitutions

SCORNET EQUIPEMENT
Forme : SARL, Nom : SCORNET EQUIPEMENT, Durée : 99 ans. Siège : 196, Chemin des Petiers Route de Gisors 60650 GOINCOURT, Le Président : Mme Le Scornet Gwendoline 86, rue Notre-Dame-du-Thil 60000 BEAUVAIS. Activité : RAVALEMENT-MACONNERIE-MENUISERIE EXTERIEUR-PEINTURE. Rcs de BEAUVAIS. Capital : 500 EUROS.

1361411600

EGR
Forme : SARL, Nom : EGR. Adresse : 142 Rue Faubourg Saint-Jean 60000 BEAUVAIS. Le Président: M. AYTAC OCTAY. 7 Allée Gustave-Flaubert 60000 BEAUVAIS. Capital 3000 euros. Objet : MACONNERIE. Durée : 99 ans. Rcs de BEAUVAIS.

1362826200

Additif à l'annonce parue le 29/03/2016 concernant la SABU HAUW BOIS. Il y a lieu d'ajouter à l'objet social : Découpe de bois du chauffage et jardinage.

1361171600

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste DALLEMENE en date du 12 mars 2016, enregistré à BEAUVAIS, le 18 mars 2016, bordereau n°2016/803, case n°11, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI BREUIL. Forme : société civile immobilière. Siège social : 2 Rue des Prés des Meules, 60210 FEUQUEROLLES SAINT ANTOINE. Objet : Acquisition, administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Capital social fixe : 245 000 euros. Gérance : M. Jean Camille LIPPENS et Mme Simone Renée Germaine BOTIN, demeurant ensemble à FEUQUEROLLES SAINT ANTOINE (60210), 2 rue des Prés Marins. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS.

Pour avis.

1361180100

Aux termes d'un acte authentique en date du 22/03/2016 il a été constitué une société. Dénomination sociale : JEUE SOIF. Siège social : 9 Impasse du chauffour, 60320 NERY. Forme : SARL. Capital : 1000 €. Objet social : distribution boissons. Gérance : Monsieur Jérome BLANCHART, 9 Impasse du Chauffour, 60320 NERY. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COMPIEGNE

1361170200

Modifications/Fusions/Absorptions

SARL MACADAM60
Objet : Entreprise de Travaux du Terrassement courant et travaux préparatoires, travaux de maçonnerie et gros oeuvre du bâtiment, location benne. Adresse : 60000 BEAUVAIS 8 rue de Malakoffs. Capital : 1000 €. Adresse de la gérante. Mme Garet Emeline, 17 Route de Clermont 60112 TROISSEREUX. Durée : 99 ans. RCS de BEAUVAIS.

1361160600

En partenariat avec le Courrier picard

TOUS LES AVIS

DE LA PRESSE RÉGIONALE, DU BOAMP, DU JOUE ET PLUS ENCORE.

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

INFORMATION AUX PROFESSIONNELS

Pour vos **annonces « Légales »**, merci d'envoyer vos éléments au Service Annonces Légales et Nécrologie du Courrier picard :

> par e-mail :
annonces@courrierpicardpublicite.fr

> ou par fax :
0 820 12 60 02 Service 0,05 €/appel + prix appel

Nos conseillers sont à votre écoute pour répondre à vos questions au :
0 825 12 60 02 Service 0,05 €/appel + prix appel

Accessible de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 le samedi.

Courrier picard

CPA01

<u>Annexe 5</u> : photos des affichages de l'Arrêté préfectoral en mairies

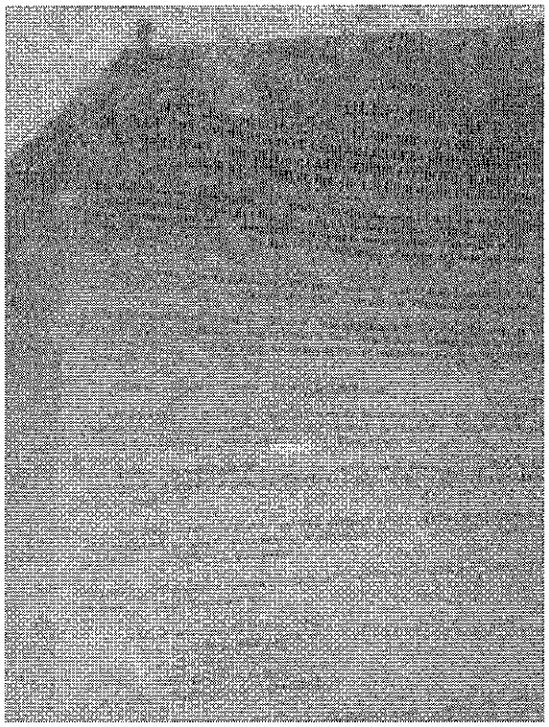

Affichage en mairie de Montépilloy

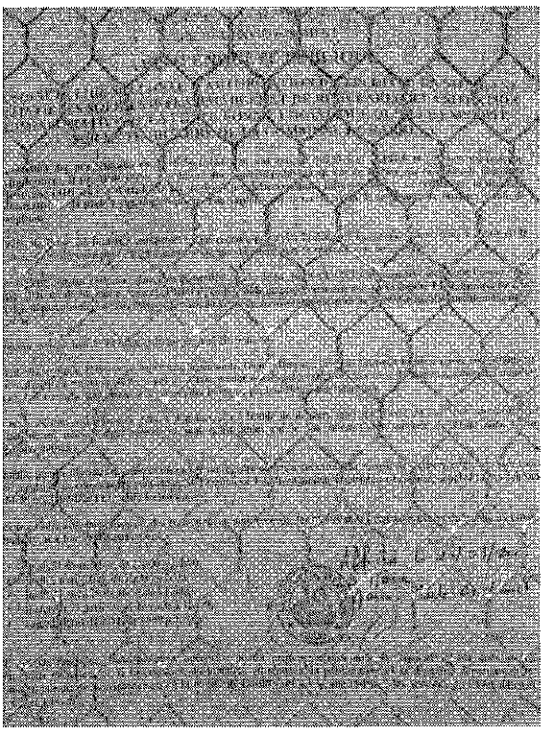

Affichage en mairie de Borest

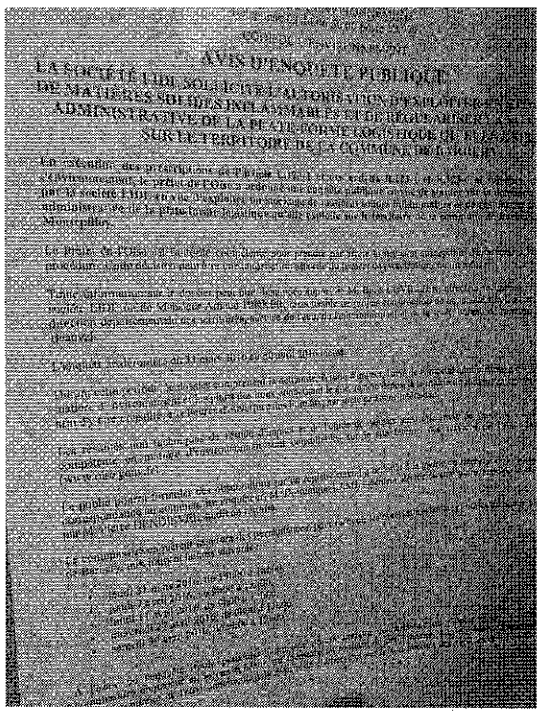

AVIS DE NOTE PUBLIQUE

Affichage en mairie de Mont l'Evêque

CONCLUSIONS

Après étude approfondie du dossier d'enquête, mes conclusions sont les suivantes :

- L'enquête s'est correctement déroulée, sans incident, conforme à la procédure
- La publicité de l'enquête a été réalisée conformément à la législation.
- Le dossier d'enquête est suffisamment détaillé et complet : il n'attire aucune remarque particulière de ma part.
- Lors de ma visite des lieux, en mars dernier, j'ai pu constater quelques petits désordres sur le site Lidl, comme par exemple un chariot électrique en charge stationné dans une allée piétonne devant une porte d'accès piéton : il est important pour la sécurité d'éviter ce genre de désordre qui pourrait être la source d'un accident avec d'éventuelles graves conséquences.
- Concernant les impacts de l'établissement Lidl de BARBERY sur l'environnement, la gestion des eaux pluviales, l'intégration paysagère et l'impact acoustique sont les trois enjeux environnementaux présentant les effets les plus importants :
    - Des dispositifs de traitement et de récupération des eaux pluviales ont été mis en place (séparateurs d'hydrocarbures et bassins d'infiltration notamment), mesures suffisantes pour permettre de limiter leur impact sur l'environnement.
    - Une étude paysagère a été réalisée, et des dispositions ont été prises pour limiter l'impact paysager du site Lidl de BARBERY sur l'environnement. Il s'agit par exemple de la plantation d'une haie champêtre en façade Nord, de la plantation d'arbres et d'arbustes sur un espace engazonné le long de la RD 1324. Les différents aménagements réalisés ou projetés permettent de limiter l'impact visuel du site sur l'environnement.
    - Des mesures compensatoires sont envisagées pour limiter l'impact sonore des activités du site Lidl de BARBERY : il s'agit de la mise en place éventuelle d'écrans acoustiques du côté Est du site. Compte tenu de la hauteur des écrans projetés, leur impact paysager pourrait être négatif, et il convient donc, à défaut d'une éventuelle solution alternative (rachat de la propriété impactée par le dépassement d'émergence sonore), d'étudier ces écrans pour parvenir à leur bonne intégration dans l'environnement.
- L'étude de Dangers fait ressortir 2 risques importants :
    - Le risque incendie des cellules de stockage dont l'étude fait apparaître une sortie des limites de propriété des zones d'effets irréversibles, au Sud du

site , au droit de l'espace « pool palettes » : A cet endroit, le flux thermique 5kw dépasse légèrement la limite de propriété, d'environ 1 mètre, et le flux thermique 3kw dépasse de plus de 20 mètres le limite de propriété : si la culture de ce champ est en céréales et qu'un incendie se produit l'été, il y a le risque de propager l'incendie éventuel du site Lidl au champ voisin et ainsi de propager l'incendie : Il serait peut-être opportun d'éviter des cultures facilement inflammables à l'endroit concerné, sinon de prendre des dispositions pour que les zones d'effets thermiques irréversibles soient contenues dans l'enceinte du site (modification de la surface occupée par le « pool palettes », ou recul de la clôture par exemple).

- L'étude du risque de dispersion toxique d'ammoniac montre que la zone des effets irréversibles sort des limites de propriété du côté Ouest pour une condition météorologique particulière, sans toutefois que ce dépassement n'engendre d'effets irréversibles à une hauteur inférieure à 6 mètres. Les effets irréversibles ne sont ainsi pas atteints à hauteur d'homme à l'extérieur du site.

- Concernant les effets sur la santé du site Lidl de BARBERY, l'activité logistique de l'établissement n'engendre aucune manipulation directe des produits ni transvasement, et ces produits ne subissent aucune transformation industrielle : l'activité du site ne présente pas de risques pour la santé en condition normale d'exploitation.

Vu les remarques qui précèdent, J'émets un **avis favorable** au projet de demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt couvert et un stockage de solides inflammables par la société Lidl sur son site de BARBERY, **sous réserve** de la mise en conformité réglementaire des émissions de bruit dans l'environnement, **avec recommandation** de prendre en compte l'impact visuel des écrans acoustiques projetés au cas où cette solution serait retenue, et **avec recommandation** d'examiner la possibilité de ramener la zone de flux thermique 3kw à l'intérieur des limites de propriété. Je recommande également une plus grande vigilance au respect des règles de sécurité dans l'enceinte du site.

Beauvais, le 20 mai 2016

Dominique LAMI

Dominique LAMI
6 rue des Cyclamens
60 000 BEAUVAIS
mailto:lami.dominique@wanadoo.fr

Tél. : 03 44 48 66 68
Mob. : 06 23 17 45 32

Beauvais, le 6 mai 2016

à **Société Lidl**
35, rue Charles Péguy
67200 Strasbourg Hautepierre

A l'attention de M. Arnaud HINKER

Objet : Enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt couvert et un stockage de solides inflammables sur la commune de BARBERY (Oise) par la société Lidl.

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article L123-18 du Code de l'environnement, j'ai établi et vous adresse le procès-verbal de synthèse des observations du public qui s'est manifesté à l'occasion de l'enquête en objet :

- Aucune personne ne s'est présentée au cours des 5 permanences organisées pour l'enquête en objet, et aucune observation n'est notée sur le registre d'enquête.
- Je n'ai reçu aucun courrier pendant la durée de l'enquête.
- A ma connaissance, le dossier d'enquête publique n'a pas été consulté, que ce soit pendant ou en dehors des heures de permanence.

Je n'ai en conséquence aucune question émanant du public à vous soumettre concernant ce projet, et suis donc maintenant en mesure de rédiger mon rapport.

Pour la bonne forme réglementaire, je vous remercie d'accuser réception de ce courrier avec vos commentaires éventuels, pour que je puisse vous rendre mon rapport dans les meilleurs délais.

Dans l'attente, avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Dominique Lami

Tarauds machine, ... 14,62 € 10,97 € -19% -35% -24% -14% PUBLICITÉ

J'emmène mes mails partout !
Faites du Mail Orange votre application préférée sur iPhone
meetic
INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

de	"Arnaud Hinker" <arnaud.hinker@lidl.fr>	ajoute
à	"Dominique LAMI" <lami.dominique@wanadoo.fr>	créer
date	09/05/16 11:48	
objet	RE: Enquête publique Lidl - BARBERY	

voir

pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s)

pic23622.bmp
(29.58 ko)
télécharger

ajouter au Cloud

Bonjour, M. Lami.

Merci pour votre retour, le mois d'enquête est passé très vite.
J'espère que tous c'est bien passé, mais d'après votre PV ça devait être plutôt calme.

Je vais faire déposer les panneaux prévenant de l'enquête cette semaine.

Cordialement.

Arnaud Hinker
Responsable de Projets Construction

Mail: arnaud.hinker@lidl.fr Tel: +33 (0) 1 56 71 34 93 Mob: +33 (0) 6 27 61 02 18 Fax: +33 (0) 1 56 71 34 56

(Embedded image moved to file: pic23622.bmp) LIDL Centre des Services Opérationnels
72, avenue Robert SCHUMAN
CS 60272
94533 RUNGIS CEDEX 1
www.lidl.fr

"Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer cet e-mail que si nécessaire".

De : Dominique LAMI <lami.dominique@wanadoo.fr>
A : Arnaud Hinker <arnaud.hinker@lidl.fr>
Date : 06/05/2016 14:29
Objet : Enquête publique Lidl - BARBERY

Bonjour Monsieur Hinker,

Je vous prie de trouver en pièce jointe le PV des observations du public concernant l'enquête en objet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse mes cordiales salutations et vous souhaite un bon we,

Dominique LAMI
6 rue des Cyclamens 60000 BEAUVAIS
Tél. : 03 44 48 68 66
Port. : 06 23 17 45 32